



CHARTRE ÉCOLE DE VTT

Saison 2025-2026

A lire attentivement - A imprimer



Objectif pédagogique : L'école se destine aux filles et aux garçons, ayant entre 7 à 16 ans, qui souhaitent découvrir et progresser en VTT sous forme ludique. Il est également possible d'accéder aux compétitions Ufolep à partir de 12 ans.

Calendrier et horaires : Le calendrier est accessible en ligne. Il est actualisé à minima 2 fois dans la saison. En cas d'évolution, vous êtes informés.

<http://panaloisirs.wixsite.com/cyclovtt/ecole-de-vtt>.

Les entraînements se déroulent les samedis de 10h à 12h hors période de vacances scolaires. L'enfant doit arriver vers 9h45 pour être prêt en début de séance. Les Kid Bike se déroulent les samedis après-midi. Les randonnées Ufolep et les compétitions le dimanche.

Présences aux séances : Les présences doivent être systématiquement indiquées sur l'application Team Pulse. Ceci est important pour organiser les séances. Les absences durables doivent être signalées aux référents du groupe. En cas de mauvaises conditions météo, les séances d'entraînement sont généralement maintenues. Si une séance ou une manifestation est annulée, vous serez informé au préalable, inutile de nous solliciter.

Manifestations (kid bike, compétitions, randonnées, ...): L'inscription pour les manifestations doit être réalisée à minima 1 semaine à l'avance afin d'organiser le déplacement et l'événement. Le port du maillot du club est demandé lors des manifestations. Nous vous demandons d'accompagner vos enfants lors des déplacements. En cas d'impossibilité, le signaler aux encadrants qui les prendront en charge dans la limite de leurs capacités.

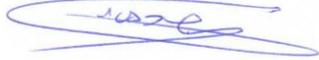
Sécurité et responsabilité : Le port du casque est obligatoire. Le port de lunettes et de gants est fortement préconisé. Les vélos doivent être vérifiés avant chaque séance (freinage, gonflage, changement de vitesse). Signaler tout problème aux encadrants en début de séance. Les enfants doivent déjeuner avant les sessions. A chaque sortie, les VTTistes doivent disposer d'une gourde ou d'une poche à eau et d'encas (barres de céréales, pâtes de fruits ou autre) ainsi qu'un kit de réparation pour les crevaisons (chambre à air ou rustines). Les éventuels problèmes de santé pouvant impacter la pratique du VTT ou les allergies doivent être signalés aux encadrants référents.

Les VTTistes sont sous la responsabilité des encadrants uniquement pendant les séances et lors des sorties organisées par le club. En dehors de ces créneaux, les parents ou les responsables légaux sont responsables.

Prénom et nom VTTiste : _____

A _____, le _____

Inscrire la mention « lu et approuvé »

Signature responsable légal	Signature VTTiste	Président de la section cyclo-VTT Pascal Grosse 
--------------------------------	----------------------	---